

Groupe de travail « Droits culturels » de la Ville de Rennes 9 juin 2017

Droits linguistiques et droits culturels : identifier la glottophobie

Philippe Blanchet
PREFICS – Université Rennes 2



Pèr marca lou camin qu'anàn segui...



1. **Définitions:** *discriminations – glottophobie*
2. **Illégitimité et Illégalité** des discriminations linguistiques
3. **Les facteurs idéologiques de la glottophobie en France**
4. **Exemples** de glottophobie
5. **Combattre** la glottophobie
6. Droits linguistiques et **droits culturels**
7. Quelques **compléments bibliographiques**
8. **Discussion**

1. Définitions de *discriminations*

- **Illégitimité**: « **Une disparité de traitement fondée sur un critère illégitime** » (Benbassa, 2010, *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, p. 19).
- **Illégalité** « Constitue une discrimination **toute distinction opérée entre les personnes** physiques **sur le fondement de leur ...** (loi française de 2001 revue en 2006, 2014, 2016)

1. Définition de *glottophobie*

- Toute disparité de traitement, toute distinction, opérée entre des personnes physiques ou morales **sur le prétexte de leurs pratiques linguistiques** (de la ou des langues qu'elles utilisent et de la façon dont elles les utilisent à l'oral et à l'écrit).
- Discrimination **des personnes** et pas — ou pas uniquement — des pratiques linguistiques.
- Le terme *glottophobie* permet de déplacer la question des discriminations à prétexte linguistique **dans le champ sociopolitique** (cf. xénophobie, homophobie, islamophobie...), plus précisément dans le champ des **injustices, des inégalités, des exclusions**.

2. Illégalité des discriminations linguistiques

- **Article 26** : (...) **la loi doit interdire toute discrimination et garantir à toutes les personnes une protection égale et efficace contre toute discrimination, notamment** de race, de couleur, de sexe, **de langue**, de religion, d'opinion politique et de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. (*Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, ONU en 1966, actif depuis 1976).

2. Illégalité des discriminations linguistiques

- **Article 27:** Dans les Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, **les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit** d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou **d'employer leur propre langue**. (*Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, ONU en 1966, actif depuis 1976).

« Le Gouvernement français déclare, compte tenu de l'article 2 de la Constitution de la République française, que l'article 27 n'a pas lieu de s'appliquer en ce qui concerne la République (1980) ».

2. Illégalité des discriminations linguistiques

- **Article 2. 1.** Les Etats parties s'engagent à **respecter les droits** qui sont énoncés dans la présente Convention et **à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération** de race, de couleur, de sexe, **de langue**, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation **(Convention relative aux Droits de l'Enfant, ONU 1989).**

2. Illégalité des discriminations linguistiques

Article 14 : Interdiction de discrimination

- La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Convention doit être assurée, **sans distinction aucune, fondée notamment sur** le sexe, la race, la couleur, **la langue**, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.
Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales (Conseil de l'Europe 1950)

2. Illégalité des discriminations linguistiques

- **Article 21 : Non-discrimination**
 - 1. **Est interdite, toute discrimination fondée notamment sur** le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, **la langue**, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. *Charte Européenne des Droits Fondamentaux* (Union Européenne 2000 devenue contraignante en 2007)

2. Illégalité des discriminations linguistiques

- « Constitue une discrimination **toute distinction opérée entre les personnes** physiques **sur le fondement de leur (...) capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français**, (article 225 du Code Pénal français, loi de 2001 revue en 2006, 2014, **2016**)

3. Facteurs idéologiques de la glottophobie en France

- La « République une et indivisible »
- « Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française » (Abbé Grégoire)
- Une « religion d'État » (Cerquiglini, Encrevé, Walter, Charmeux...)
- Un « fétichisme de la langue » (Bourdieu et Boltanski)
- « La langue de la République est le français » (Constitution, 1992)

3. Facteurs idéologiques de la glottophobie en France

- « Dans toutes les parties de la République, l'instruction ne se fait qu'en langue française » (octobre 1793 – La Terreur)
- « Le français sera seul en usage dans l'école » (arrêté du 7 juin 1880 fixant le règlement-modèle des écoles primaires)
- Présence centrale, transversale, massive, de la notion de « maîtrise de langue » dans les textes officiels de l'EN depuis plusieurs décennies

3. Facteurs idéologiques de la glottophobie en France

Discours prononcé par Jules Ferry à la Chambre des députés, le 28 juillet 1885.

- « Il y a, je crois, quelque intérêt à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale (...) Messieurs, il y a un second point (...) c'est **le côté humanitaire et civilisateur de la question** (...) Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... Je répète **qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures** ».

NB: Jules Ferry (1832-1893) a été ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1881, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de 1883 à mars 1885.

3. Facteurs idéologiques de la glottophobie en France

« Mais **nos écoles primaires doivent être entièrement en français et ne servir qu'à l'enseignement du français.** Laissons aux parents le soin de transmettre leur langage à leurs enfants et attendons tranquillement l'œuvre du temps [...] **Nous amènerons insensiblement les populations soumises à notre domination à s'incliner devant la force des choses et à accepter notre langue et notre civilisation,** comme elles ont été forcées de reconnaître notre autorité et la force matérielle de nos armes »

Carré, I., 1922 [1889], *Méthode pratique de langages, de lecture, d'écriture et de calcul plus spécialement destinée aux élèves des provinces où l'on ne parle pas français, et qui arrivent en classe ne comprenant ni ne sachant parler la langue nationale. Livre du maître*, Armand Colin, p. 49.

3. Facteurs idéologiques de la glottophobie en France

« Le visa de long séjour délivré au conjoint d'un citoyen français vaut dorénavant titre de séjour et autorisation de travail pour une durée d'un an. (...) **le conjoint étranger d'un citoyen français doit se soumettre**, sauf exception, **dans le pays dans lequel il sollicite son visa de long séjour, à une évaluation de son degré de connaissance de la langue française** et des valeurs de la République, et **au besoin, suivre une formation** de deux mois maximum dans ce même pays. **Le visa ne peut être délivré que sur production d'une attestation de suivi de cette formation**, lorsqu'elle a été jugée nécessaire. »

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/preparer-son-retour-en-france/avant-le-retour-conseils-et/article/conjoint-etranger>

3. Facteurs idéologiques de la glottophobie en France



Victor.R10 @PrinceZinou10 5h
@ElsaDiMeo @sciencespo @PSaix
@partisocialiste @Cyril10Meo le partis
socialiste participe à cette montée du
racisme c'est une honte

PS Aix-en-Provence @PSaix
@PrinceZinou10 @ElsaDiMeo
@sciencespo @partisocialiste
@Cyril10Meo Le parti. Sans "s". Aimer la
France ça commence par aimer le
français.
02/12/2015 19:07

3. Facteurs idéologiques de la glottophobie en France



Christian Estrosi ✓

@cestrosi

 Suivre

Refusons la réforme absurde de l'orthographe et le nivellement vers le bas ! [#Jesuiscirconflexe](#) [#ReformeOrthographe](#)

10:53 - 4 Feb 2016 · Nice, France



209



185



Florian Philippot ✓

@f_philippot

 Suivre

Face à l'infâme et bête réforme, devant laquelle quelques démagogues se pâment, parce que le français est notre âme, [#Jesuiscirconflexe](#)

08:58 - 4 Feb 2016



758



730



4. Exemples de glottophobie (éducation): témoignages d'élèves

Lors d'un de mes cours d'éducation socioculturelle avec une classe de 3ème, j'ai évoqué les différents types de discriminations possibles, dont la glottophobie. Voici leur réaction:

« Ah bien **ça madame, nous on est des victimes tous les jours. Tous les profs nous disent qu'on est nuls quand on parle. A force, on se sent des moins que rien. Du coup, bah on arrête de parler. Ça devrait être puni par la loi!** »

4. Exemples de glottophobie (éducation): témoignages d'élèves

En novembre 2015 ma petite sœur en classe de 5ème à Marseille, rentre à la maison un peu triste. Je lui demande pourquoi elle est comme ça et elle me répond **"Ma prof de français m'a demandé quelle langue je parle à la maison, quand je lui ai dit l'arabe elle m'a dit ah ça se voit !"** sans donner plus d'explications. Ma sœur n'a pas compris pourquoi la prof lui a dit ça et l'a plutôt mal pris.

4. Exemples de glottophobie (éducation): témoignages d'élèves

Ma marraine parle couramment provençal et j'ai toujours aimé l'entendre parler cette langue, même si je suis loin de tout comprendre. C'est une langue très liée à mon histoire familiale, lorsque j'étais petite ma mère me racontait que mon arrière grand-mère ne savait parler que provençal lorsqu'elle était enfant, et qu'elle avait été forcée d'apprendre le français à l'école... **Son maître d'école lui avait demandé de ne plus parler provençal à la maison, pour forcer ses parents à apprendre le français (ils n'en parlaient pas un mot),** mais elle avait toujours mis un point d'honneur à ne justement jamais parler français avec ses parents.

4. Exemples de glottophobie (éducation): témoignages d'élèves

« Le cours débute et je me retrouve à faire la lecture pour la classe, d'un passage du livre que nous étions en train d'étudier. **La prof' m'arrête en plein milieu d'une phrase et me demande de reprendre. Ce que je fais et elle m'interrompt de nouveau au même endroit en me signifiant cette fois-ci que ma prononciation du mot "amoureuse" n'est pas la bonne. Suite à quoi, elle m'a fait répéter cinq ou six fois le même mot pour que je le prononce de la même façon qu'elle.** Tout ça pour une question d'accent, résultat, je n'ai plus osé ouvrir la bouche dans son cours tout le temps qu'a duré son remplacement. »

4. Exemples de glottophobie (éducation): témoignages d'élèves

En 4ème, j'ai choisi l'espagnol en deuxième langue (LV2) car je voulais être capable d'écrire cette langue que je pratiquais depuis mon enfance à l'oral uniquement. Il y avait dans ce choix énormément d'affect et de fierté par rapport à ma famille. Certes j'avais des facilités mais le parler « andalous » que je maîtrisais ne faisait malheureusement pas le bonheur de mon professeur d'espagnol qui me reprenait en me disant que j'oubliais de prononcer des lettres en fin de mot (le « s » final ne se prononce pas trop dans le sud de l'Espagne, le « d » final non plus d'ailleurs...) ou que je n'employais pas le bon vocabulaire (« manteca » qui a toujours signifié « beurre » pour ma famille et moi devenait « mantequilla » pour l'espagnol « castillan », l'espagnol normé enseigné par l'Education nationale).

4. Exemples de glottophobie (éducation): observations de classes

-PE: « Comment tu t'appelles?

-ENA: « **A**hmed »

-PE: « En France on prononce pas les H. Tu t'appelles Amed. Répète ton nom. Amed »

L'enfant pleure

4. Exemples de glottophobie en éducation: observations de classes

- La classe où l'on apprend le français ([extrait vidéo](http://www.mediapart.fr/journal/france/221113/documentaire-la-classe-ou-lon-apprend-le-francais))
[http://www.mediapart.fr/journal/france/221113/
documentaire-la-classe-ou-lon-apprend-le-francais](http://www.mediapart.fr/journal/france/221113/documentaire-la-classe-ou-lon-apprend-le-francais)
9:42 > 11:28, transcription diapo suivante

4. Exemples de glottophobie en éducation: observations de classes

-« *L'enseignant de français (EF), s'adressant à la classe* : Voilà les enfants. Alors j'espère que vous avez passé de bonnes vacances. Vous attaquez le CE1, c'est difficile, hein, faut vous accrocher. Et puis comme l'année dernière quand vous étiez au CP je vais avoir besoin de votre aide aussi. Et puis de l'aide de la maitresse. L'année dernière en CP vous aviez accueilli des élèves de ma classe, vous vous rappelez ?

-*Les élèves de la classe* : oui !

-*EF* : bon bè cette année je vais vous demander d'accueillir aussi un petit garçon, cette fois-ci ; (*regardant un petit garçon de son groupe*) tu es là, viens José, viens !

-*L'enseignante de la classe (EC), regardant en même temps José et parlant en même temps que EC* : Alors tu es qui ?

-*EF* : C'est José qui vient d'arriver ce matin.

-*EC (à José qui est venu devant elle et toute la classe)* : Bonjour José, ¿ como estas ?

-*José* : Bonjour ! (puis en espagnol) : ¡ Bien !

-*EC (en espagnol)* : Bien ! (*sourire, pendant que EF fait un large geste de désapprobation*)

-*EF (s'adressant à EC)* : **Ha voilà ! Il faut lui apprendre le français tout de même.**

-*EC* : Mais juste pour le début, un petit mot en espagnol ça fait du bien j'imagine...

-*EF (riant et regardant ailleurs)* : C'est bien, c'est bien, il a de la chance. Donc je vous présente José, il vient d'Espagne, donc lui il est proche de nous (...) Il va faire partie de votre classe. **Il ne pourra pas travailler avec tout de suite parce que évidemment il faut qu'il apprenne le français »**

Et pourtant....

Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4)
arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015

L'enseignement du français au cycle 4 vise la compréhension de textes variés, notamment à travers la perception de leurs implicites ; la réalisation d'écrits divers **dans des intentions et des contextes particuliers** ; une expression orale claire et **adaptée aux situations de communication**. Observation de **la variété des possibilités offertes par la langue**. Repérage de ce qui détermine un registre (**situation de communication, enjeu...**), et de ce qui le caractérise (organisation du propos, lexique, syntaxe) à partir de quelques exemples contrastés.

Approche de la variation à travers le repérage de différentes manières d'exprimer une même idée ou une idée nouvelle : évolution du sens des mots selon les époques, néologie, emprunts; **variation en fonction du lieu, du contexte, du moyen de communication**.

4. Exemples de glottophobie (éducation): recrutement

Je me souviens d'avoir préparé le CAPES théorique en Lettres modernes à Montpellier³ avec une amie du cru... on avait le même niveau à l'écrit et des résultats proches... elle avait l'accent du coin.. je me souviens très bien qu'elle a été recalée aux entretiens oraux... car elle avait un "assen"... les examinateurs d'ailleurs le lui avaient carrément dit : "**Revenez vous présenter au CAPES quand vous aurez oublié votre accent**"...

4. Exemples de glottophobie (éducation): recrutement

- « Un ami, originaire d'une ville près de Toulouse et avec un accent de la région, cherchait un emploi saisonnier dans une école de FLE pour enseigner le français et durant l'entretien d'embauche **l'employeur lui a fait remarquer qu'il devrait travailler sur son accent**, c'est-à-dire j'imagine avoir un accent plus "parisien". » (oct. 2016)

4. Exemples de glottophobie (éducation): discours d'enseignant-e-s

Enseignant de Perpignan : dans les quartiers/// ils ne maîtrisent pas le français

Enquêtrice : celui de l'école vous voulez dire↑

Enseignant de Perpignan : oui/// celui de l'école// c'est le français/// il n'y en a qu'un que je sache

Auger, Nathalie et Romain, Christina (Dir.), 2014,
Violence verbale et école, Paris, L'Harmattan, 268 p.

4. Exemples de glottophobie (éducation): discours d'enseignant-e-s

« -On avait des collègues suédois qui étaient affolés de voir ce qu'on faisait en étude de la langue.

-Ça dépend aussi de la langue. Le suédois on l'apprend en 3 mois, le français il faut au moins 3 ans.

-Nous aussi on avait une collègue anglaise affolée. On n'a pas la même langue, c'est normal.

-Oui, le suédois c'est rudimentaire. »

4. Exemples de glottophobie (éducation): discours d'enseignant-e-s

- « D'une façon moins absolue bien sûr, mais sans doute tout aussi tragique, **les jeunes qui subissent aujourd'hui l'appauvrissement massif du vocabulaire contemporain me font penser au petit Victor**, comme lui 'déchérités' et privés d'eux-mêmes. Quand 'aimer', 'estimer', 'apprécier', 'admirer ' sont invariablement remplacés par 'kiffer', le problème n'est pas seulement que l'expression perd sa précision mais surtout que l'émotion perd sa richesse »

BELLAMY, François-Xavier. *Les Déshérités Ou L'urgence de Transmettre*. Plon, 2014, p. 13 (agrégé de Lettres Classiques et élu LR)

4. Exemples de glottophobie (éducation): discours de recteurs

« Il y aussi la problématique de l'accent, (il faudrait) **que nos enfants puissent s'exprimer couramment, sans accent**, devant les gens qui vont leur donner un travail et devant l'ensemble de la société.»

vice-recteur de Mayotte, juin 2011,

(Lucie Delaporte, Médiapart, 9 juin 2011)

4. Exemples de glottophobie (éducation): discours de recteurs

- « Je souhaite par ailleurs attirer votre attention sur la proposition d'afficher la devise de la République en langue régionale. Or, le principe d'indivisibilité de la République s'impose à toutes et à tous et doit trouver son affirmation dans l'affichage de sa devise sur les édifices publics. Ce principe fondamental me paraît donc s'opposer à ce que la proclamation de la devise de la République, qui contribue à l'affirmation de l'identité nationale, puisse être faite dans une autre langue que celle de la République »

(Michel Quéré, recteur d'académie de Rennes, lettre du 3 octobre 2013 au président du conseil régional de Bretagne)

4. Exemples de glottophobie (éducation): discours d'administratifs

- « Je vous enverrai vos papiers de titularisation lorsque vous aurez changé de langue sur votre répondeur ».

(message d'un-e fonctionnaire du ministère de l'EN sur le répondeur d'un enseignant certifié de langue corse)

4. Exemples de glottophobie (éducation): textes institutionnels

Dans l'enceinte de l'école, les élèves doivent utiliser seulement le français pour communiquer entre eux afin d'établir une meilleure compréhension de chacun et d'éviter des conflits éventuels.

4. Exemples de glottophobie (éducation): textes institutionnels

- « L'élève est capable de (...) prendre la parole **en respectant le niveau de langue adapté (...), répondre à une question par une phrase complète à l'oral** comme à l'écrit. » (Compétence 1 : La maîtrise de la langue française, Socle Commun, 2e palier : compétences attendues à la fin du CM2, p. 27).
- L'enseignant doit « lors des échanges oraux, **transposer tout énoncé spontané des registres familier, argotique ou bas en énoncé appartenant au français standard** » (Projet de nouveaux programmes de l'école primaire soumis à consultation en février 2008)

4. Exemples de glottophobie (éducation): manuels

J'apprenas

— Lorsque l'on parle, on doit adapter son **niveau de langue** à son interlocuteur.

— Il existe **trois registres de langue** :

1. Le **registre familier** est utilisé en **famille** ou entre **amis**.

*Mon grand-père a une super **baraque**.*

2. Le **registre courant** est utilisé avec des personnes **inconnues** ou **peu familières**.

*Mon grand-père a une belle **maison**.*

3. Le **registre soutenu** est utilisé avec des personnes **importantes** avec lesquelles on doit être particulièrement respectueux, en raison, par exemple, de leur fonction, et dans les **textes littéraires**.

*Mon grand-père a une superbe **demeure**.*

Les niveaux de langue

Etude de la Langue CM2, Paris, Nathan, 2008.

4. Exemples de glottophobie (éducation): discours de parents d'élèves

« Les enfants sont venus me voir en disant : maîtresse je ne sais pas quoi faire, **mes parents ne veulent pas que je chante arabe** (et il y avait des élèves arabophones à côté!). A la réunion de rentrée, j'ai dû m'expliquer : l'arabe est une des 7 langues choisies par les élèves à l'unanimité (5 langues obligatoires + 2 au choix) et que c'était comme ça. Un parent (puis 2 ou 3) est venu me voir à part et m'a dit qu'il ne remettait pas en doute le fonctionnement de la classe mais **qu'il était hors de question que l'élève parle cette langue (n'arrivait même pas à prononcer le mot "arabe", comme si c'était un gros mot)** ».

4. Témoignage de glottophobie (générale)

XXX m'a raconté un jour que nous mangions dans un restaurant au bord des quais (à Nouméa) "en face" de la prison (Nouvelle) son séjour en prison pour avoir parlé et écrit en xârâcùù !! elle en garde un souvenir douloureux qui a nourri son combat.

Elle est loin d'être la seule kanak à avoir été en prison pour la même raison ... et il a fallu attendre 1984 (premier gouvernement local dirigé par un leader indépendantiste) pour que soit abrogé l'arrêté de 1864 interdisant l'usage des langues à l'école, dans la rue, dans la presse...

4. Témoignage de glottophobie (générale)

Si je n'ai pas personnellement été touché par la glottophobie, mes parents bretons, eux, en ont beaucoup souffert.

4. Témoignage de glottophobie (française)

Bonjour, je me nomme XXX. Je suis d'origine québécoise (...) cette forme de discrimination linguistique (glottophobie) existe aussi à l'extérieure de la France. Je veux dire, que ce sentiment de "supériorité" se fait à travers toute la francophonie, où la France et particulièrement le français de Paris, se place en seul tenant du langage réellement légitime.

4. Témoignage de glottophobie (santé)

Je travaille au sein d'un hôpital public et en parallèle je poursuis en formation continue un master RH à XXX. Dans ce cadre et en lien avec mon expérience aux urgences, mon sujet de mémoire porte sur la discrimination dans le champs de la santé envers les patients étrangers. Une partie de ma recherche s'intéresse au refus de soins lié à la barrière de la langue.

4. Témoignage de glottophobie (emploi)

Un ami de jeunesse. Contrôleur à la direction du travail, à Ajaccio, nous sommes au début du Statut particulier, il épingle un déménageur indélicat avec ses employés, en inscrivant dans son rapport tous les noms de communes en corse. Le préfet Bernard l'a suspendu car il a refusé de les toscaniser (la graphie officielle française !). Il a pu retrouver ses fonctions après une lutte syndicale, on lui a trouvé un placard à Bastia. Ecoeuré, il a démissionné.

4. Témoignage de glottophobie (emploi)

Je suis né à Cuba, je parle donc l'espagnol. Naturalisé français, je parle couramment votre langue. Cependant, il me semble que je suis victime d'une discrimination linguistique. En effet, j'habite à Strasbourg et je rencontre de problèmes dans ma recherche d'emploi. Mise à part les difficultés que tous connaissons pour trouver un emploi, certains employeurs font des "grimaces" ou leur visage se renfrogne quand je parle. Puis, je reçois des réponses négatives : nous ne pouvons pas donner un suite favorable à votre demande...



U.T.S. - U.G.T.G.
UNION DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
*À propos de la mobilisation des salariés
de la Clinique de CHOISY au Gosier*

Une salariée de la Clinique de CHOISY au Gosier a été convoquée le Mercredi 13 Avril 2016 par la Direction **padavwa I PALÉ KRÉYOL AN KLINIK LA.**

SA VLÉ DI, NOU PA DWÈT PALÉ LANG MATÈWNEL AN NOU AN KLINIK CHOISY AN GWADLOUP.

Dernière trouvaille de la Direction qui estime que parler créole à la clinique de Choisy s'apparente à une insulte et un mépris susceptible d'entraîner une sanction disciplinaire.

En conséquence, **le Personnel de la Clinique de CHOISY est mobilisé ce jour Jeudi 14 avril 2016 depuis 09h30.**

DORÉNAVANT, LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL NE S'EXPRIMERONT QU'EN CRÉOLE DANS TOUTES LES INSTANCES.

**KRÉYOL SÉ LANG AN NOU !!
NOU KÉ KONTINIYÉ PALÉ KRÉYOL !!**

Lapwenti, 14 Avri 2016
Section UTS-UGTG/Clinique Choisy

Rue Paul Lacavé - 97110 POINTE-A-PITRE
TEL : 05.90.83.10.07 - FAX : 05.90.89.08.70 - URL : <http://ugtg.org> e-mail : ugtg@wanadoo.fr

4. Témoignage de glottophobie (emploi)

4. Exemples de glottophobie exercée

« J'aime beaucoup les amis canadiens. J'apprécie beaucoup leur parler pittoresque. Mais, tout de même, n'oublions pas que la langue québécoise a été importée dans le Nouveau Monde surtout du parler poitevin, avant Corneille et Racine, avant Boileau, avant Voiture, avant Vaugelas, avant l'Académie, qui a fait de la langue française une langue très sûre, très pure, très exacte »

Maurice Druon, membre de l'Académie française, Radio France internationale le 15 janvier 2006

4. Exemples de glottophobie exercée

ÇA SE CORSE SUR LES ONDES?

Quelqu'un a-t-il déjà souffert d'entendre un titre d'I Muvrini ou de Kasav à la radio? En tout cas, si les sénateurs devaient se montrer aussi espiègles que les députés, il y a de fortes chances pour qu'un boycott de *Corsica* ou de *Kolé Séré* soit organisé... A l'occasion du projet de loi relatif à l'égalité et à la citoyenneté adopté en première lecture en juillet, des parlementaires, emmenés par Victorin Lurel, élu PS de Guadeloupe, ont cru bon d'imposer aux radios la diffusion de 4 % de chansons en langue régionale; un quota qui se glisserait dans celui, déjà ardemment combattu, qui oblige les stations à diffuser 40 % de chansons d'expression française – quel casse-tête! Outre que le corse (par exemple) n'a franchement pas grand-chose à voir avec la langue française, on imagine mal NRJ ou Skyrock accepter de pervertir à ce point leur ligne éditoriale sans réagir. Elles y perdraient quelques auditeurs, à coup sûr. Alors qu'il n'est même pas certain que les auteurs de cet article de loi y gagneraient des électeurs...

– **Aude Dassonville**

5. Combattre la glottophobie: principe général

La mise en œuvre de la politique en faveur de l'égalité réelle

(le 18 mai 2016) Le Premier ministre et la secrétaire d'Etat chargée de **l'égalité réelle** ont présenté une communication relative à la mise en œuvre de la politique en faveur de l'égalité réelle.

Pour permettre à chacun d'être en capacité de **s'insérer** pleinement dans la République, **lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux, qui freinent l'ascension sociale, agir contre les discriminations et s'attaquer aux mécanismes qui cloisonnent la société française**, le Gouvernement a décidé de renforcer sa politique en faveur de l'égalité réelle.

Cette ambition sera mise en œuvre au travers du projet de loi Egalité et citoyenneté, du projet de loi égalité réelle outre-mer, mais également par la coordination des mesures décidées lors des Comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC) et par l'intensification des dispositifs favorisant **l'ouverture de la société française**.

- **Permettre à tous de mieux maîtriser la langue française:** Six millions de personnes en France rencontrent encore des difficultés dans le maniement du français. Le projet de loi Egalité et citoyenneté renforcera **la priorité nationale accordée à l'amélioration de la maîtrise de la langue française** au sein des dispositifs de la formation tout au long de la vie et d'intégration des étrangers. La création, au 1er janvier 2017, d'une Agence nationale de la langue française pour la cohésion sociale, en fédérant des structures existantes, permettra **de faire en sorte que la langue cesse d'être une barrière à l'insertion sociale**. Elle intensifiera la lutte contre l'illettrisme, favorisera la réforme du langage des administrations, et développera des actions d'approfondissement du français pour améliorer l'autonomie des individus dans leur vie quotidienne. L'agence développera la mise en réseau des acteurs et l'utilisation des outils numériques.

- **Intensifier la lutte contre toutes les formes de discriminations, de racisme et d'antisémitisme:** Les politiques en faveur de l'inclusion sociale et de l'égalité entre tous les citoyens constituent la priorité du Gouvernement. L'augmentation des actes racistes de 22 % en 2015 démontre que l'action doit être poursuivie. A cette fin, le projet de loi Egalité et citoyenneté améliore le dispositif législatif, tant civil que pénal, de lutte contre les discriminations. Il s'agit ainsi de renforcer **la protection accordée par la société à ceux qui subissent, encore aujourd'hui, le racisme et la discrimination, dans l'accès à l'emploi, au logement, mais aussi dans la vie quotidienne. De plus, une démarche pédagogique et éducative sur les causes de la discrimination, et un travail de déconstruction de tous les stéréotypes sera porté et largement diffusé**, en lien avec la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRA) et avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

5. Combattre la glottophobie: changer de terminologie, changer de point de vue

- Langue « maternelle » (et au singulier) et locuteur « natif »
- « Maîtrise de la langue », « qualité de la langue »
- « dialecte », « patois »...
- Modèle du locuteur natif monolingue mononormatif standardisé
- Compétence *linguistique* (et non relationnelle)
- Compétence sociolinguistique *d'adaptation uniquement*
- Nationalisme linguistique monolingue et assimilationniste
- Centration sur une identité et une culture nationale unifiées

6. Droits linguistiques et droits culturels

- Les langues sont des phénomènes culturels (et non naturels)
- Langue et culture sont les deux facettes d'une même médaille
- Les langues sont des moyens de création et d'expression culturelles
- Les droits culturels incluent nécessairement les droits linguistiques (et réciproquement)

7. Sources des témoignages

- Témoignages et observations recueillis par Ph. Blanchet, S. Clerc Conan et ses étudiant-e-s d'Aix-Marseille, M. Marchadour (Rennes 2).

7. Quelques compléments bibliographiques

- BOURDIEU, P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- ENCREVE, P., 2005, « Les droits linguistiques de l'homme et du citoyen », conférence à l'EHESS disponible sur :
<http://www.langues-de-france.org/encreve.html>.
- KLINKENBERG, J.-M. 2001, *La langue et le citoyen*, Paris, PUF.
- TRIMAILLE, C. et ELOY, J.-M. (éd.), 2012, *Idéologies linguistiques et discriminations*, Paris, L'Harmattan.

Sites:

- <http://www.droitslinguistiques.ca>

7. Quelques compléments d'information

- Blanchet, Ph. et Arditty, J., 2008, « La 'mauvaise langue' des 'ghettos linguistiques' : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore » dans *Asylons* n° 3, revue en ligne : <http://terra.rezo.net/article748.html> .
- – « Langues, accents, les discriminations oubliées », entretien pour le magazine *L'Express* paru sur <http://www.lexpress.fr/actualite/societe/langues-accents-les-discriminat...>
- Blanchet, Ph. « La glottophobie, un totalitarisme », Magazine *Le Peuple breton* n° 633, octobre 2016, p. 14-17.
- Blanchet, Ph. "En France il n'y a qu'une seule langue légitime... Entretien avec Philippe Blanchet" dans *Bretons* n° 125, novembre 2016, p. 35-39.
- Blanchet, Ph. "La glottophobie, késaco?", émission "Chercheurs en ville", Radio Canal B et Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne, 18 et 19 novembre 2016, disponible sur: <https://www.franceculture.fr/conferences/universite-bretagne-loire/discrimination-par-le-langage-une-violence-meconnue>

7. Quelques compléments d'information

- Blanchet, Ph. "La Glottophobie", émission La Danse des Mots d'Yvan Amar, Radio France International 12/02/2016
<http://m.rfi.fr/emission/20160212-philippe-blanchet-glottophobie>
- Blanchet, Ph. "La langue, outil de discrimination", émission Dimanche dès l'aube, France Inter, 20/03/2016,
<http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=1256503>
- – « Qu'est-ce que la glottophobie ? » Entretien pour le blog des éditions ASSIMIL
[http://blog.assimil.com/glottophobie-entretien-philippe-blanchet \(2016\).](http://blog.assimil.com/glottophobie-entretien-philippe-blanchet (2016).)
- -"Mais c'est quoi cet accent breton ? Quand le langage devient discrimination", émission Bretagne Matin du 13/10/2016, France 3 Bretagne, en ligne sur:
<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/emissions/bretagne-matin/c-est-quoi-cet-accent-breton-quand-langage-devient-discrimination-1106069.html>

7. Et bien sûr depuis 2016 :



Merci de votre écoute
Gramaci - Grazie - Sahha -
Mersi braz -

- Et à vous la parole...